

## AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

**MANIFESTATION :** JOURNÉE MONDIALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA ROUTE **Fiche n° :** 2077  
**PORT(s) CONCERNE(s) :** Vieux-Port - Quai de la Fraternité

L'association VICTIMES & CITOYENS souhaite organiser la "journée mondiale du souvenir des victimes de la route". Cette manifestation consiste en plusieurs ateliers participatifs sur le thème de la sécurité routière. L'organisateur souhaite s'implanter sous l'ombrière du quai de la Fraternité, pour y organiser un grand jeu de l'oie, un parcours sensoriel et des pistes éducatives. Entrée gratuite et ouverte au public de 13h00 à 16h00 le 21 novembre 2021 (montage et démontage compris).

### ESPACES DEMANDES

**A terre** 133m<sup>2</sup> sur le quai de la Fraternité du Vieux-Port, sous l'ombrière

**A flot**

**ORGANISATEUR :** ASSOCIATION VICTIMES&CITOYENS 9 RUE PAJOU  
75016 PARIS  
**Contact :** THIBAUT Julien **N° dossier OE :** F202100824  
**Fonction :** Responsable légal **Date saisine :** 16/08/2021  
**Téléphone :** 0603896390 **Email :** [julien.thibault@victimes.org](mailto:julien.thibault@victimes.org)

**DECISION 2020 :** Sans objet

### AVIS TECHNIQUE

**Technique : capacité d'accueil et d'occupation** Favorable

**observation :** Sous réserve de paiement des taxes portuaires

*sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)*

**Préconisation tarifaire** Manifestation non commerciale

### ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

**MONTANT PLEIN TARIF** **592,12 €**

ABATTEMENT - POSTES A FLOT	
80% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	
ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS	
50% événements qui participent au rayonnement du territoire	
85% événements à caractère non commercial	-503,30 €
95% événements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole	
ABATTEMENTS - PLAN D'EAU	
25% événements qui participent au rayonnement du territoire	
50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	

*Choix de la Tarification à cocher*

AVIS FAVORABLE	
OUI	NON

PLEIN TARIF	592,12 €
MANIFESTATION NON COMMERCIALE	88,82 €

**AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)**

**signature :**

**observation :**

**NB :** Dans un souci d'efficacité et pour limiter les échanges,

- 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
- 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
- 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, **la proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
- 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, **la proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.